

# ETIGE LOGEMENT

## COMPTE-RENDU

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU PARC D'ENTREMONT DU 26 mai 2009

**Présents :** M. Walliser, Président de l'Union des Syndicats – M. Rapp – M. Stehli – M. Stoffel - Mme Comte – M. Moser – M. Vogt – Mme Remond - M. Ursprung – M. Denêtre – M. Heinrich - M. Jaegly – M. Malbrancq – M. Gamper – Mme Diringer - M. Luttenauer - M. Elarbi – M. Sengelin – M. Fromageat - Mme Baumann C. – M. Boos – Mme Rasser - M. Besançon – M. Ruff - M. Amos – Mme Hirtzlin – Melle Finot – M. Kueny - M. Misslin – M. Naas – M. Mougnot – M. Avorio - M. Marschall – M. Dubois

**Représentés:**

**Excusés :** Melle Pichlak

**Rédaction:** Dominique Herth

Le 12 juin 2009

Cette Assemblée se tient à la suite du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont.  
La séance est ouverte à 19 heures.

#### **1. Désignation du Bureau**

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité en tant que Président de séance.

Monsieur MARSCHALL est à l'unanimité en tant que scrutateur.

Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté Etige-Logement.

#### **2. Information sur le projet de reconstruction des nouvelles structures ACPE**

##### **Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire :**

Suite à l'incendie de l'A.C.P.E. en novembre 2007, les travaux de démolition ont été réalisés fin de l'année 2008 et début 2009.

En date du 28 avril 2009, Monsieur le Maire a présenté au Comité Directeur le projet de reconstruction.

Ce projet, estimé à 6 à 7 millions d'euros, comprend une crèche, un périscolaire et les locaux de l'A.C.P.E..

Pour ce faire, il est prévu la construction de deux bâtiments sur un terrain appartenant à l'Association Syndicale du Parc d'Entremont

En conséquence, il est nécessaire de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont afin d'autoriser ou non cette cession de terrain.

Cette Assemblée est prévue le 12 juin 2009. Cette décision devant se prendre à la majorité des trois quarts, il est prévu, si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée le 26 juin 2009. Lors de celle-ci, la décision se prendra à la majorité des voix des présents et représentés.

# ETIGE LOGEMENT

**Rédaction:** Dominique Herth

Le 12 juin 2009

### 3. Approbation du budget 2009.

l'Union des Syndicats joint à la convocation s'élève à 10.850,91 €.

« Etude et rénovation des façades et ouvrants » sera uniquement à la charge des Copropriétés des années 70 – 80 (immeubles à toiture plate) et que le montant de cette étude a été ramené à 5.980,00 €.

10.012,91 €.

s'élevant à 10.012.91€

Le budget 2009 de

Il est précisé que le poste

Le budget 2009, après rectification, s'élève désormais à

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget de l'exercice 2009

### 4. Rapport de la Commission « rénovation façades et ouvrants »:

Monsieur WALLISER donne la parole à M. Ursprung responsable de la Commission précitée.

M. Ursprung rappelle que suite au cahier des charges établi par la Commission et approuvé par l'Assemblée Générale de l'Union des Syndicats en date du 9 octobre 2008, trois bureaux d'étude ont été consultés.

Les bureaux Cerebat et Steinmetz ont été retenus par la Commission, le premier pour la partie technique et le second pour la partie architecturale.

M. Ursprung fait part de l'avancée de cette étude sachant que la version définitive doit être soumise à la Commission fin août, début septembre 2009 et être présentée à la prochaine Assemblée Générale de l'Union des Syndicats à l'automne prochain.

### 5. Etat d'avancement du site internet « [www.parc-entremont.fr](http://www.parc-entremont.fr) »

Suite à la décision prise le 9 octobre 2008, Monsieur WALLISER informe les membres présents que la réalisation du site est déjà très avancée.

Il peut être consulté dès à présent et sera achevé avant la fin de l'année.

Il sera ensuite procédé à des mises à jour régulières.

En plus des informations générales au Parc d'Entremont, chaque copropriétaires pourra consulter les informations spécifiques à sa copropriété (procès-verbal d'assemblée...) au moyen d'un mot de passe qui lui sera communiqué.

Monsieur Walliser précise enfin que suite aux démarches effectuées auprès des entreprises, celles-ci ont participées au financement de ce site pour environ 3000,00 €.

### 6. Informations diverses :

#### - Réunion Mairie de Riedisheim :

En date du 3 avril 2009, une réunion organisée par la Mairie de Riedisheim a eu pour objet de chercher des solutions aux difficultés de circulation rencontrées au carrefour des rues Gounod, Schweitzer, Sapins et Jonquilles, lors de la rentrée et sortie des élèves du Collège Ste Ursule.

A la suite d'un débat animé, il ressort que:

- suite à la création de la chicane rue Gounod, le sens de priorité (priorité aux véhicules venant de Riedisheim) aggrave la situation,
- deux policiers municipaux de la Ville de Riedisheim sont en place, mais à l'entrée du Collège et non au carrefour précité,
- la mise en place d'un policier supplémentaire au carrefour n'a pas été acceptée,
- la dépose des enfants dans la portion de rue Gounod-Sorbiers, pour les parents venant de Riedisheim est à l'étude.

#### - Sens unique rue des Sorbiers et création d'un parking :

Depuis le mois d'avril, cet aménagement a été réalisé et semble donner satisfaction ;

# ETIGE LOGEMENT

**Rédaction:** Dominique Herth

Le 12 juin 2009

**- Suivi des procédures en cours :**

Monsieur Walliser informe l'assemblée que les procédures mises au point par M. Sengelin ont abouti favorablement pour la grande majorité. Le suivi est encore à améliorer.

Monsieur Walliser souhaite que les Conseillers Syndicaux signalent au Syndic les manquements aux Règlements de Copropriété (panneaux publicitaires, panneaux de garde-corps non conformes, étendage de linge, barbecue...). Une même demande a été adressée aux concierges.

**- Réunion du 11 décembre 2009 avec Monsieur le Maire de Rixheim :**

Le compte-rendu de cette réunion est joint au présent procès-verbal.

**- Divers :**

Monsieur Luttenauer informe que le bassin sera remis en eau dès que la plantation des fleurs d'été sera achevée.

Monsieur Walliser précise que le grillage du plateau sportif va être remplacé et renforcé. Ce terrain ne sera accessible que durant la journée, les jours ouvrés, et une vidéo-protection sera installée.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président : M. WALLISER

Pour la Sté Etige-Logement : M. HERTH